
Autres ressources

Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale

Organisme de défense et de promotion des droits en loisirs des personnes ayant une déficience

<http://www.arlph03.com/>

Carrefour familial des personnes handicapées

Organisme de promotion et de défense des droits individuels des personnes handicapées. Offre également du soutien auprès de ces personnes pour une participation citoyenne active.

<http://www.cfph.org/>

CAPVISH

Organisme de défense des droits des personnes handicapées. Il offre également un soutien aux personnes handicapées pour maintenir leur autonomie.

<https://capvish.org/>



CONTACTE-NOUS

Pavillon Maurice-Pollack, local 2229
Université Laval
418 656-2131 #403405
assoparentsul@gmail.com
<https://apetul.asso.ulaval.ca/>

Nous sommes également sur Facebook!

**JE SUIS
ÉTUDIANT(E)
PARENT OU
CONJOINT(E)
D'UN PARENT
VIVANT AVEC UN
ENFANT AYANT
UNE DÉFICIENCE
FONCTIONNELLE
OU AYANT UN
TROUBLE DE
SANTÉ MENTALE**

QUELS SONT MES DROITS?



LA POLITIQUE À LA RESCOURSE

Vivre avec une personne ayant une déficience fonctionnelle majeure ou un trouble de santé mentale peut amener son lot de stress. Poursuivre ses études en même temps est un grand défi.

Que tu sois parent d'un enfant dans cette situation ou conjoint d'un parent ayant un enfant atteint, la *Politique relative aux étudiants parents* te vient en aide.

Tu pourrais bénéficier des accommodements destinés aux étudiants parent et futurs parents. Tu pourrais également bénéficier d'une pause de longue durée

LES ÉTAPES POUR AVOIR ACCÈS AU STATUT

ÉTAPE 1: RENSEIGNE-TOI!

Avant de te lancer dans les démarches, rends-toi sur la page dédiée de l'Université Laval. Pour s'y rendre, clique sur l'onglet «Étudiants actuels» et déroule la page jusqu'à la sous-section cliquable «Étudiants parents».

<https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudiants-parents>

ÉTAPE 2: RASSEMBLE LES DOCUMENTS

Pour bénéficier du statut, tu devras fournir ces preuves:

- Preuve de filiation
- Preuve de résidence de l'étudiant
- Preuve que l'enfant réside au même endroit que son parent
- Preuve que le conjoint habite avec l'étudiant
- Certificat médical

ÉTAPE 3: REMPLISSEZ LE FORMULAIRE

Dans la page dédiée, trouve le bouton «Faire reconnaître votre statut d'étudiant parent». Remplis le formulaire et déposes-y les preuves demandées.

https://formulaireweb.ulaval.ca/reg/formulaire_pieces_etudiant_parent/fr

QUESTIONS

MON ENFANT A PLUS DE 13 ANS, AI-JE DROIT AUX ACCOMMODEMENTS?

Avant de faire les démarches, écris à: lpuetudiantparent@reg.ulaval.ca pour valider que tu as bel et bien droit aux accommodements de la Politique.

